

# CONSEIL MUNICIPAL DE VERTRIEU

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

### DU 2 JUILLET 2018

L'an 2018 et le 2 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur *SPITZNER Francis*, Maire.

**Etaient présents :** Mmes BOUCHOU Christiane, DEWIER Valérie, GROS Marianne, MM DECEVRE Hervé, DELANDRE Frédéric, GONON Bernard, LUCOT Christophe, MOREL Fernand, RAPET Gilles, RIGAUD Michel.

**Absents excusés :** M. CARNESECCHI André, CUZIAT Régine, HALITIM Véronique

**Secrétaire de séance :** Mme GROS Marianne

*Avant d'ouvrir la séance le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à rajouter 5 délibérations à l'ordre du jour :*

- *avenant n°2 au marché de travaux conclus avec la SARL Menuiserie Val d'Ainan pour la rénovation du groupe scolaire*
- *avenant n°3 au marché de travaux conclus avec la SAS ERRIGO pour la rénovation du groupe scolaire*
- *avenant n°2 au marché de travaux conclus avec la Société ELEC PARTNERS pour la rénovation du groupe scolaire*
- *avenant n°2 au marché de travaux conclus avec l'entreprise MTB pour la rénovation du groupe scolaire*
- *budget d'investissement : décision modificative*

*Le Conseil Municipal accepte.*

#### **1- Modification des tarifs de la régie de recettes**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs appliqués dans le cadre de la régie de recettes « Produits divers » comme suit :

- augmentation du tarif de la location de la salle des fêtes suite aux travaux de rénovation qui ont été réalisés
- ajout du tarif « carto-guide Balcon du Dauphiné »
- à compter du 3 septembre 2018 : suppression du tarif « temps d'activités périscolaires (TAP) » suite à la réorganisation du temps scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE par conséquent le tableau ci-dessous :

<b>CANTINE SCOLAIRE</b>	
Repas enfant	Repas adulte
4.00 €	5.40€

<b>PERISCOLAIRE</b>	
½ heure	1 heure
1.50 €	2.60 €

<b>LOCATIONS SALLE DES FETES</b>			
Habitants	Extérieurs	Associations	<b>CAUTION</b>
250 €	420 €	120 €	300 €

<b>POUBELLES</b>	
120 litres	240 litres
45 €	55 €

**CARTO-GUIDE DE L'ISLE-CREMIEU**

4 € l'unité

**CARTO-GUIDE BALCONS DU DAUPHINE**

5 € l'unité

- DIT que les autres tarifs demeurent inchangés.

VOTES POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTIONS 0

DELIBERATION APPROUVEE

**AVENANTS**

Considérant les délibérations n°2017-024 du 8 août 2017 et n°2017-025 du 22 septembre 2018 relatives à l'attribution des marchés de travaux pour la rénovation du groupe scolaire,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les avenants suivants :

**2- Délibération ajoutée : avenant n°2 au marché de travaux conclus avec la SARL Menuiserie Val d'Ainan pour la rénovation du groupe scolaire**

SARL Menuiserie Val d'Ainan : pose de tablettes de fenêtres et de plinthe sapin.

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Montant après avenant 1	Avenant	Nouveau montant	Variation
7	MVA	63 254.00	75 734.00	1 660.00	77 394.00	2.14%
T.V.A. 20 %		12 650.80	15 146.80	332.00	15 478.80	
<b>TOTAUX T.T.C.</b>		<b>75 904.80</b>	<b>90 880.80</b>	<b>1 992.00</b>	<b>92 872.80</b>	

**3- Délibération ajoutée : avenant n°3 au marché de travaux conclus avec la SAS ERRIGO pour la rénovation du groupe scolaire**

SAS ERRIGO : prise en compte des remarques du bureau de contrôle pour les façades.

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Montant après avenant 1	Montant après avenant 1	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	SAS ERRIGO	32 442.99	35 532.99	23 302.99	-260.00	23 042.99	-1.13%
T.V.A. 20 %		6 488.59	7 106.59	4 660.59	-52.00	4 608.59	
<b>TOTAUX T.T.C.</b>		<b>38 931.58</b>	<b>42 639.58</b>	<b>27 963.58</b>	<b>-312.00</b>	<b>27 651.58</b>	

**4- Délibération ajoutée : avenant n°2 au marché de travaux conclus avec la société ELEC PARTNERS pour la rénovation du groupe scolaire**

ELEC PARTNERS : économie sur les horloges astronomiques des salles de classes et rajout de 2 raccords RJ45 de la baie info jusqu'à l'armoire électrique.

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Montant après avenant 1	Avenant	Nouveau montant	Variation
8	ELEC PARTNERS	65 278.00	64 048.12	-685.00	63 363.12	-1.08%
T.V.A. 20 %		13 055.60	12 809.62	-137.00	12 672.62	
<b>TOTAUX T.T.C.</b>		<b>78 333.60</b>	<b>76 857.74</b>	<b>-822.00</b>	<b>76 035.74</b>	

**5- Délibération ajoutée : avenant n°2 au marché de travaux conclus avec l'entreprise MTB pour la rénovation du groupe scolaire**

MTB : prestations supplémentaires correspondant au traitement des appuis de fenêtres de l'escalier suite aux remarques du bureau de contrôle.

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Montant après avenant 1	Avenant	Nouveau montant	Variation
5	MTB	6 870.00	11 570.00	456.00	12 026.00	+ 3.79 %
	T.V.A. 20 %	1 374.00	2 314.00	91.20	2 405.20	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>8 244.00</b>	<b>13 884.00</b>	<b>547.20</b>	<b>14 431.20</b>	

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil d'approuver l'ensemble de ces avenants comme détaillés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- approuve les avenants aux marchés de travaux pour la rénovation du groupe scolaire comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

VOTES POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTIONS 0

DELIBERATION APPROUVEE

### 6- Délibération ajoutée : budget d'investissement - décision modificative

Suite aux dépenses imprévues suivantes :

- remplacement de la pompe d'arrosage du stade
- remplacement des radiateurs à la cantine
- achat de supports vidéoprojecteurs + 2 armoires pour l'école

Le Conseil Municipal valide les virements de crédits ci-après :

■ **CREDITS A REDUIRE :**

COMPTE 020 - ONA - Dépenses imprévues - 7 000 €

■ **CREDITS A OUVRIR :**

COMPTE 2181 - ONA - installations générales, agencements + 6 300 €

COMPTE 2183 - ONA - matériel de bureau et matériel informatique + 300 €

COMPTE 2184 - ONA - mobilier + 400 €

VOTES POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTIONS 0

DELIBERATION APPROUVEE

### 7- Questions diverses

\***WC publics :** Monsieur MOREL présente une esquisse de l'aménagement prévue pour l'accès handicapés ainsi que la modification de l'ouverture de porte.

\***Enfouissement des réseaux place du village :** Monsieur DECEVRE informe les élus du démarrage des travaux en septembre.

\***bornes incendie :** Monsieur DECEVRE explique qu'il convient d'engager des réparations sur la borne incendie située « rue Dessous des Côtes » (ou de la remplacer si non réparable) et de prévoir le déplacement de celle qui se trouve « rue des Ecoles ».

\***Ecole :** Madame BOUCHOU fait part au conseil de la demande formulée par Monsieur RIONDET, Directeur de l'école, pour l'utilisation de la salle voutée située sous la classe annexe afin d'en faire un espace bibliothèque. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

\* **14 juillet :** commémoration prévue à 11h15 au Monument aux morts.

Date du prochain conseil municipal : **17 septembre 2018**